



Règlement particulier

Tournoi Individuel Régional Jeunes

Cosma Badminton St Laurent du Maroni

20 Janvier 2024



1. Le tournoi est autorisé par la ligue Guyane et la fédération française de badminton sous le N° d'autorisation : (en cours)



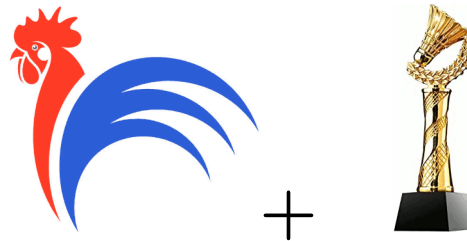
2. Le Juge arbitre sera (en attente).
3. Le GEO sera Eudes Gebel, du Cosma Badminton.



4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
5. Le tournoi aura lieu le samedi 20 janvier 2024 de 9h à 20h au gymnase départementale de Saint Laurent du Maroni.



6. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la ligue Guyane de Badminton de catégories d'âges allant de minibad à junior.
7. Le tournoi est un tournoi individuel.
8. Les joueurs de bons niveaux peuvent se surclasser d'une catégorie d'âge. Pour les très bons joueurs, un surclassement de 2 catégories d'âge est possible sous réserve d'acceptation des organisateurs.
9. La compétition commencera par des poules qui seront suivies de phases finales.



Le cas échéant, le comité d'organisation en accord avec le JA organisera le tournoi sans poule dans l'intérêt sportif de la compétition ou regroupera des séries consécutives.

10. Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).



11. Les **tableaux ouverts** sont : **Simple** et **doubles** (pas de mixte).
12. **La date limite d'inscriptions est fixée au vendredi 19 janvier 2024 à 14h.**



Les inscriptions se feront uniquement à partir du **dimanche 14 janvier 2024 18h** sur badnet à l'adresse suivante :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22898>



13. La sélection des joueurs se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions (la date et l'heure d'inscription sur Badnet faisant foi).
14. **Le prix d'une inscription est de 10€ par joueur** à l'exception des minibads pour lesquels l'inscription est gratuite.

Tarifs

L'inscription comprend la participation au tournoi, deux sandwiches et une bouteille d'eau. Une buvette sans alcool sera à disposition au gymnase.

15. Le tirage au sort du tournoi aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 14h.



16. Seuls les désistements involontaires et justifiés seront remboursés au-delà de cette date. Les droits d'inscriptions, passé ce délai, seront remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail.
17. Le joueur forfait ou blessé après la date du tirage au sort ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant cinq jours après la compétition à la commission régionale arbitrage (Ligue Guyane de Badminton, BP 274, 97310 Kourou ou secrtaire@liguebadminton973.fr) sous peine de 2 mois de suspension sur la ligue Guyane.
18. Les volants seront fournis par l'organisateur.



19. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier.



Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

20. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Appel

21. Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes avant le début du match pour tester les volants, se mettre en tenue et s'échauffer, en sachant que le test des volants devra se faire en priorité.
22. Les contestations se feront obligatoirement auprès du Juge-Arbitre et non auprès de la table de marques. Toute réclamation faite à la table de marque sera irrecevable.



23. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents ...
24. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

Le **Comité organisateur** : [Patrice Akalepjo](#) Président du Cosma Bad, [Eudes Gebel](#) trésorier du Cosma Bad, [Christophe Aubry](#) secrétaire du Cosma Bad et responsable du tournoi, [Caroline Cothias](#) secrétaire adjointe du Cosma Badminton et [Jessica Youssou](#) présidente adjointe du Cosma Badminton.



